



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 12 avril 2021** en vidéoconférence en vertu de l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Le conseil est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part aux discussions, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. La présente séance se tiendra donc en vidéoconférence et sera diffusée sur le site Internet de la Municipalité à compter du mardi 13 avril 2021.

Sont présents :

Maire:	Brent Montgomery
Conseillers :	Maureen Bédard
	Raymond Bureau
	David Hogan
	Thomas Lavallee
	Shelley MacDougall
	Dorothy Noël

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :

Directrice générale et secrétaire-trésorière :	Heidi Lafrance
Inspecteur municipal :	Stacy Gagné
Contremaître au Travaux publics :	Dany Laberge

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-21

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 et consultation publique
- 4. Période de questions**
- 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**
- 6. Avis de motion et règlements**
- 7. Administration**
 - 7.1. Résolution pour la signature de tout document officiel avec le gouvernement du Québec – Demande de soutien financier (Mesure de formation de la main d'œuvre)
- 8. Finances**
 - 8.1. Comptes fournisseurs pour mars 2021
 - 8.2. Abrogation de la résolution 090221 pour la vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales

9. Sécurité publique

9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour mars 2021

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du responsable du Service des travaux publics

10.2. Acquisition d'un camion neuf 4 x 2, 6 roues, châssis cabine simple avec benne basculante en acier

10.3. Résolution pour la signature d'une entente de gré à gré avec Les Constructions B.G.C. inc. pour la gestion de l'écocentre municipal de Saint-Gabriel-de-Valcartier

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour mars 2021

11.2. Rapport de l'inspecteur municipal

11.3. Dérogation mineure – lot 5 283 355

11.4. Dérogation mineure – lot 6 351 051

12. Loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-04-21

3.1 Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 et consultation publique

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 1^{er} mars 2021.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, une séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

En vertu de l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, la présente séance se tient à huis clos par vidéoconférence. En conséquence, les citoyennes et citoyens ont été invités à poser leurs questions par courriel avant la présente séance.

Deux questions et commentaires ont été reçus et adressés aux élus.

Les questions à la suite de la séance peuvent être envoyées par courriel au admin@munsgdv.ca jusqu'au jeudi 15 avril 16h30.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Ristourne 2020 de la Mutuelle des municipalités du Québec :

La part de la ristourne attribuée à la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier est de 1 948 \$. Soutenue par les saines pratiques de gestion de notre Mutuelle, cette redistribution vise à reconnaître notre loyauté, nos bonnes pratiques en matière de gestion des risques et la qualité de notre dossier d'assurance.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

7. ADMINISTRATION

03-04-21

7.1 Résolution pour la signature de tout document officiel avec le gouvernement du Québec – Demande de soutien financier (Mesure de formation de la main-d'œuvre)

ATTENDU QU'une formation « Gestionnaires efficaces » est offerte par le Cégep de Sainte-Foy spécifiquement pour les gestionnaires municipaux et qu'il est jugé opportun que la directrice générale y participe;

ATTENDU QUE du soutien financier est disponible auprès d'Emploi Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le Maire M. Brent Montgomery et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Heidi Lafrance, à représenter la Municipalité pour la signature de tout document officiel concernant le programme de formation « Gestionnaires efficaces », et ce, avec le gouvernement du Québec.

D'engager la Municipalité à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

8. FINANCES

04-04-21

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de mars 2021

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mars 2021;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2021 totalisant la somme de 139 374,54 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

05-04-21

8.2 Abrogation de la résolution 090221 pour la vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes municipales

ATTENDU QUE la MRC de la Jacques-Cartier a adopté, le 17 mars dernier, un règlement visant à modifier, pour l'année 2021, la date prévue pour la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes;

ATTENDU QUE ce règlement a pour effet de reporter, pour 2021, la date de la vente au 2^e jeudi de mois d'octobre, soit le 14 octobre 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'abroger la résolution no 090221 pour la vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales pour le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

À noter que le dossier de recouvrement déposé à la MRC de la Jacques-Cartier par la Municipalité ne sera pas déposé de nouveau à la prochaine vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes municipales étant donné l'acquittement des taxes en arrérages par l'institution financière.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour mars 2021

Un total de 15 appels a été reçu pendant le mois de mars 2021 :

9	Médical
1	Accident
1	Alarme incendie – entraide Shannon
0	Fausse alarme
3	Divers
1	Travaux publics – urgence

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du contremaître du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

Suivi des projets :

Camion atelier mobile : Livraison du camion vers la fin avril.

Échangeur d'air et climatiseur au 2217, boul. Valcartier : installation dans les prochaines semaines.

Écocentre : aménagement débuté, clôture et barrières commandées, partenaires contactés pour la collecte des matières, test de sol, affichage en préparation. Objectif d'ouverture pour le début mai.

10.2 Acquisition d'un camion neuf 4 x 2, 6 roues châssis cabine simple avec benne basculante en acier

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres le 17 mars 2021 en vue de faire l'acquisition d'un camion neuf 4 x 2, 6 roues châssis cabine simple avec benne basculante en acier et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget 2021;

ATTENDU QUE 2 concessionnaires ont déposer une soumission;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 8 avril 2021 en présence de Heidi Lafrance, directrice générale, Dany Laberge, contremaître au Service des travaux publics, Carolyn McCarthy, adjointe administrative, et un représentant de Camions Élite International;

CONCESSIONNAIRE : <u>GLOBOCAM QUÉBEC LÉVIS</u>	
Camion Marque : Freightliner	Modèle : M2-106
	Année : 2022
	MONTANT
Prix du véhicule ET benne basculante en acier :	146 600,00\$
Droits environnementaux pour pneus \$3.00 x 6 pneus	18,00\$
SOUS TOTAL	146 618,00\$
T.P.S. 5%	7 330,90\$
TVQ 9.5%	14 625,15\$
TOTAL :	168 574,05\$
Indiquer le délai de livraison, article 1.16 : AU PLUS TARD FIN DÉCEMBRE 2021	

06-04-21

CONCESSIONNAIRE : CAMIONS INTERNATIONAL ÉLITE LTÉE	
Camion Marque : International	Modèle :MV607 Année : 2022
	MONTANT
Prix du véhicule ET benne basculante en acier :	140 000,00\$
Droits environnementaux pour pneus \$3.00 x 6 pneus	18,00\$
SOUS TOTAL	140 018,00\$
T.P.S. 5%	7 000,90\$
TVQ 9.5%	13 966,80\$
TOTAL :	160 985,70\$
Indiquer le délai de livraison, article 1.16 : 1^{ER} AVRIL 2022 – <u>NON CONFORME</u>	

ATTENDU QUE la soumission de GloboCam Québec Lévis est jugée conforme aux documents d'appel d'offres;

ATTENDU QUE la soumission de Camions International Élite Ltée est jugée non conforme aux documents d'appels d'offres puisque l'article 1.16 **LIVRAISON : avant la fin décembre 2021** ne peut pas être respectée;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De de faire l'acquisition d'un camion camion neuf 4 x 2, 6 roues châssis cabine simple avec benne basculante en acier Freightliner 2022, modèle MV607, auprès du concessionnaire GloboCam Québec Lévis au montant de 168 574, 05 \$ incluant les taxes, et ce, selon les modalités et les conditions du document d'appel d'offres.

07-04-21

10.3 Résolution pour la signature d'un contrat de gré à gré avec Les Constructions B.G.C. inc. pour la gestion de l'écocentre municipal de Saint-Gabriel-de-Valcartier

ATTENDU QUE la Municipalité aménage un écocentre municipal sur le lot 3 318 314;

ATTENDU QUE la gestion de cet écocentre sera assurée par un tiers;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le Maire Brent Montgomery et Heidi Lafrance, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer une entente de gré à gré avec Les Constructions B.G.C. inc. pour la gestion de l'écocentre municipal de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour une durée d'un an, soit du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 avec possibilité de renouvellement.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de mars 2021

Un total de 14 permis a été délivré pour le mois de mars 2021 :

2	Nouvelle résidence
1	Agrandissement résidentiel
2	Rénovation
3	Bâtiment complémentaire
1	Clôture
3	Installation septique
2	Puits

11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal – Stacy Gagné

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

08-04-21

11.3 Dérogation mineure – lot 5 283 355

Cette dérogation mineure consiste à confirmer la délivrance d'un permis de lotissement d'un terrain en trois parties de forme irrégulière où deux des lots se trouvent à être dérogatoires pour ce qui est de la façade.

ATTENDU QUE la demanderesse aurait possédé le nombre adéquat de mètres en façade sur rue si elle ne l'avait pas vendu à un tiers quelques mois auparavant;

ATTENDU QUE le troisième chalet n'est pas légal, car un permis de construction pour une grange a été autorisé pour ce bâtiment et non pour une résidence;

ATTENDU QU'aucune demande de permis d'installation septique n'a été demandée pour le troisième bâtiment;

ATTENDU QUE la propriété ne possède qu'un seul puits pour desservir les trois bâtiments;

ATTENDU QU'il manque 38 pieds de façade pour deux lots sur trois;

ATTENDU QUE les lots ont déjà été divisés avant les années 2000 et qu'ils ont été réunis sans demande de permis auprès de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De refuser la demande de dérogation mineure pour le lot 5 283 355 du cadastre officiel de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour la division d'un lot en trois parties distinctes, et ce, selon la recommandation du CCU.

09-04-21

11.4 Dérogation mineure – lot 6 351 051

Cette dérogation mineure consiste à confirmer la délivrance d'un permis de construction où la façade de la résidence se retrouverait à 90 degrés par rapport à la rue alors que la réglementation municipale permet 30 degrés maximum.

ATTENDU QUE la future résidence se trouvera à plus de 100 mètres de la rue en montagne;

ATTENDU QUE le voisin le plus proche se trouve à 100 mètres de la future construction;

ATTENDU QUE l'installation septique, ainsi que le garage respectent la réglementation municipale et provinciale;

ATTENDU QUE la future résidence ne sera pas visible de la 5^E avenue;

ATTENDU QUE la raison de l'inclinaison de la résidence est de pouvoir profiter de l'énergie du soleil à son plein potentiel;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 6 351 051 du cadastre officiel de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour la construction d'une résidence unifamiliale avec un angle de 90 degrés par rapport à la rue, et ce, selon les recommandations du CCU.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Terrain de jeux municipal été 2021 :

La période de recrutement des moniteurs est débutée. Les dates du terrain de jeux 2021 sont du 28 juin au 13 août. La période d'inscription se fera prochainement, toute

l'information sera disponible dans le journal L'Indispensable et sur le site internet de la Municipalité. La formule sera sensiblement la même que l'été dernier et en conformité avec les règles de la Santé publique. Il n'y aura pas de transport par autobus.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 17 mars 2021.

Sûreté du Québec : Le directeur de centre de services de Pont-Rouge (MRC Portneuf, Jacques-Cartier et Lotbinière), le Capitaine Guy Cliche quittera ses fonctions prochainement pour relever de nouveaux défis. Le Capitaine Ouellet assurera l'intérim.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 21 avril 2021 à 19h.

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 00.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.